



Remise de l'appui financier au groupement de Mobaye en présence du Préfet de la Basse Kotto et du Maire



RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

Basse-Kotto | Novembre 2019

Chiffres clés

88 victimes

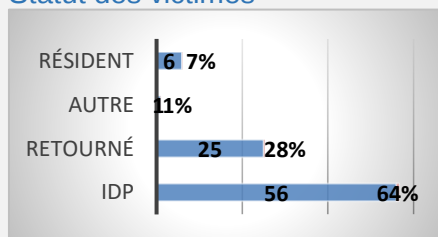
88 cas de violation

88 survivants assistés

Désagrégation des victimes

Genre	Total	%
Hommes	28	32%
Femmes	34	39%
Garçons	1	1%
Filles	25	28%
Total	88	100%

Statut des victimes



Auteurs présumés des violations

Autres	4	7%
CAN	5	9%
GBK	6	9%
GSAU	11	16%
INC	5	4%
MAA	26	18%
MCC	31	38%
Total	88	100%

Tendances des cas de violations



40.890

Personnes déplacées internes
Dans la Basse-Kotto
9/18/2019
(Source : CMP)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport résume les activités de monitoring de protection et de réponses menées par le HCR et son partenaire ASA dans la Basse-Kotto.

Incidents de protection

88 incidents de protection ont été collectés et enregistrés : Les principales violations sont les Violations du droit à la vie/intégrité physique (39 cas soit 44%), les violences basées sur le genre (37 cas soit 42% des incidents) et les violations du droit à la propriété (12 cas soit 14%). Les victimes de ces incidents de protection sont majoritairement des IDPs (56) et des retournés (25). Les auteurs sont principalement des MCC, MAA, et des GSAU. Les agressions physiques représentent le plus grand nombre de cas enregistrés, et ont lieux notamment sur le site catholique d'Alindao.

Mouvements de population

Relativement aux mouvements de population, une activité de profilage des sinistrés des inondations ayant fortement touché la sous-préfecture de Zangba a été réalisée. Une mission de profilage des retournés est prévue du 09 au 12 décembre 2019 à Kembé.

Protection de l'enfance

26 cas de violation des droits des enfants (27% des incidents) ont été enregistrés ce qui est considérable : 25 filles âgées entre 5 à 17 ans et 1 garçon ont subi différents abus/violations.

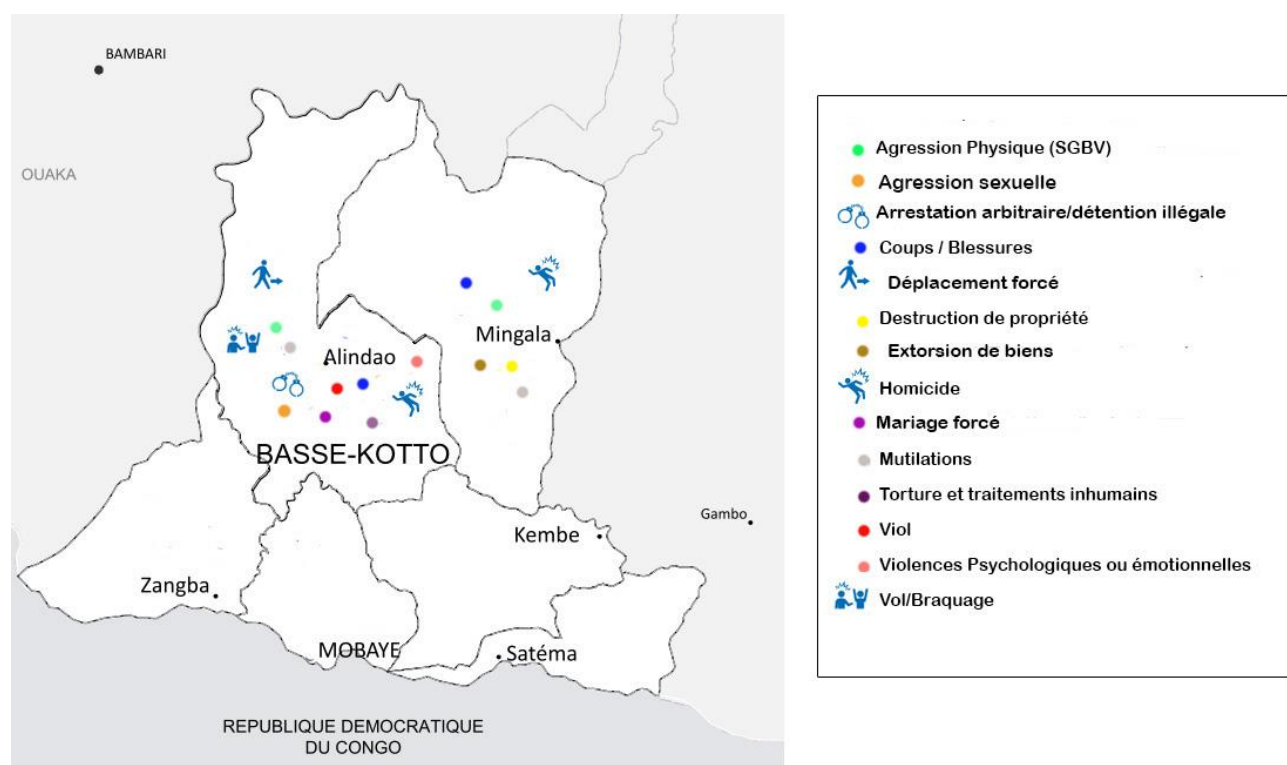
Violences sexuelles et basées sur le genre

En novembre 2019, 37 cas de violences basées sur le genre ont été documentés et enregistrés, parmi lesquels, 24 cas d'agression physique, 8 cas de violences psychologiques, 3 cas d'agression sexuelle, 1 cas de viol, et 1 cas de mariage forcé.

Prévention et réponses de protection

- Au cours de la période, quatre (4) séances de groupes de discussion ont été réalisées sur les différentes thématiques liées aux VBG dans les sites de déplacés d'Alindao.
- Au niveau du centre d'écoute, 19 survivants de VBG ont reçu une assistance psychosociale et 15 d'entre eux ont été référés à l'hôpital du district d'Alindao pour recevoir des soins appropriés.
- Une mission de sensibilisation au sujet de la cohésion sociale et du respect des droits de la personne humaine a été organisée à l'attention des membres de la communauté de Zangba.
- 88 personnes ont reçu un renforcement de capacité sur le monitoring de protection, les droits de l'homme et les mécanismes d'alerte précoce. Des membres des comités locaux de protection et des relais communautaires de la Sous-préfecture de Mobaye se trouvaient parmi les bénéficiaires.

Carte des incidents par sous-préfecture

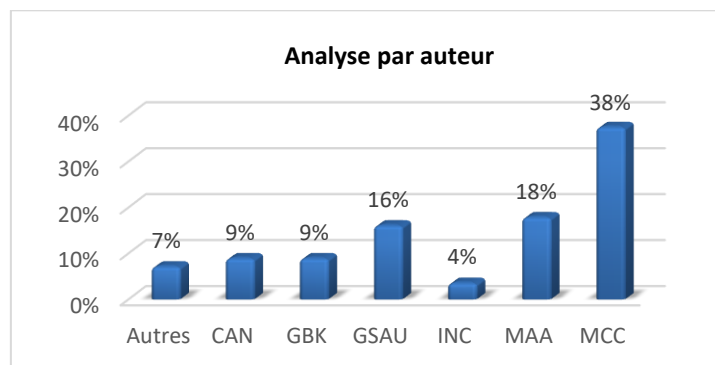


ANALYSE SÉCURITAIRE

Préfecture	Situation sécuritaire
Basse Kotto	Pour ce mois de novembre, la zone est relativement calme. Néanmoins, un mouvement de panique a été observé à Alindao le 7 novembre 2019 en raison de l'utilisation d'une arme de guerre par un élément GSAU qui aurait tenté d'arrêter deux membres de la communauté. Les déplacés ont organisé une manifestation pacifique et commémorative pour marquer le premier anniversaire de l'attaque perpétrée sur le site catholique d'Alindao le 15 novembre 2018. Les déplacés participant à la manifestation se sont rendus à la mairie d'Alindao pour remettre un mémorandum aux autorités. La manifestation s'est déroulée sans violence.

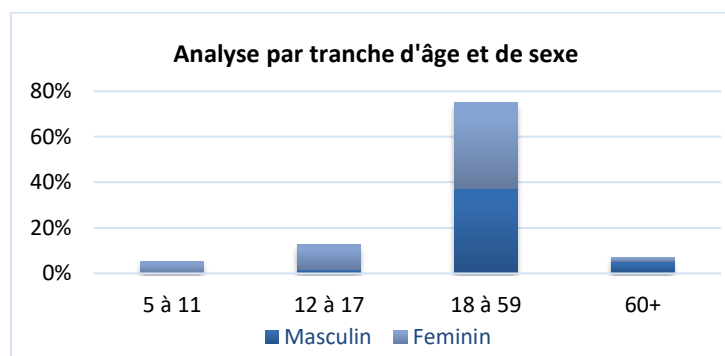
Incidents de protection enregistrés dans le mois de novembre

Nov- 2019								
Incidents de protection	Alindao	Kembé	Mingala	Mobaye	Satéma	Zangba	Total du mois	Cumul sur l'année
Violations du droit à la vie/intégrité physique								
Homicide	2		4				6	22
Torture et traitements inhumains	5						5	17
Mutilations	15		1				16	25
Coups et blessures	11		1				12	147
Accidents explosifs/armes à feu							0	6
Découverte d'un engin explosif							0	1
Violations du droit à la liberté								
Enlèvement/tentative d'enlèvement							0	40
Retour forcé							0	0
Recrutement forcé							0	0
Arrestation arbitraire/détention illégale	1						1	6
Travaux forcés							0	0
Limitations/restrictions de mouvements							0	9
Déplacement forcé	1						1	4
Violations du droit à la propriété								
Déguerpissement forcé							0	1
Destruction de propriété			2				2	7
Occupation illégale							0	10
Pillage							0	12
Extorsion des biens			1				1	4
Taxe illégale							0	23
Vol/Braquage	7						7	83
Incendie criminel							0	1
Violations 1612								
Recrutement et utilisation d'enfants							0	0
Attaques contre les écoles et les hôpitaux							0	1
Meurtres/mutilations d'enfants							0	1
Enlèvements d'enfants							0	0
Violences sexuelles faites aux enfants							0	6
Violences basées sur le genre								
Viols	1						1	28
Mariage forcé	1						1	8
Agression sexuelle	3						3	19
Denis de ressources et d'opportunités							0	22
Agression physique (SGBV)	23		1				24	162
Violences psychologiques et émotionnelles	8						8	42
Total	78	0	10	0	0	0	88	708



Les auteurs des atteintes aux violations des droits enregistrées sont en majorité des membres connus de la communauté (38%).

Les membres des groupes armés sont cumulativement responsables de 25% des exactions commises sur les populations : GSAU (16%) et GBK (9%). Les CAN sont également présumés avoir commis des exactions (9%).



Sur tous les incidents collectés, les femmes et les hommes de 18 à 59 ans sont les plus affectés. On observe un équilibre relatif quant au genre des victimes. De tous les incidents collectés, les agressions physiques (VBG), les mutilations et les coups et blessures représentent la majorité des incidents collectés. On note par ailleurs, l'enregistrement de 03 incidents de protection liés à la sorcellerie : 02 cas de coups et blessures et 01 cas de torture/traitement inhumain.

Réponses aux incidents de protection

Réponses	Alindao	Kembé	Mingala	Mobaye	Satéma	Zangba	Mois	Cumul sur l'année
Suivi psychosocial	19						19	322
Référencements médicaux	15						15	63
Référencements juridiques	0						0	7
Référencements protection de l'enfance	0						0	1
Kits de dignité	0						0	37
Restitution des biens	0						0	0
Allocation de parcelles de terre	0						0	0
Documentation/preuve de la propriété	0						0	0
Autres actions de réponses							0	0
Total	34						34	430

Durant cette période, 19 victimes ont reçu des appuis psychosociaux au niveau de notre centre d'écoute parmi lesquelles 15 ont été référées à l'hôpital. Parallèlement, 15 victimes ont reçu une assistance médicale.

ACTIONS DE RÉPONSE ET ACTIVITÉS MENÉES

Suivi des mouvements de population

Préfecture	Sous-Préfecture	Total PDI's		Nouveaux PDI's		Retournés spontanés		Retournés assistés		Rapatriés spontanés		Rapatriés Assistés	
		Mén.	Pers.	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.
	Alindao		28 709										
	Kembé		1 980										
	Mobaye		212										
	Mingala		9 396										
	Satéma+		593										
	Zangba		0										
	Total		40 890 ¹										

¹ CMP, 18 septembre 2019

Relativement aux mouvements de population, une activité de profilage des retournés et rapatriés spontanés a eu lieu à Zangba et Kembé ainsi que la mise à jour des données des IDPs des sites de déplacés et des familles d'accueil d'Alindao.

Protection de l'enfant

Préfecture	Nombre d'enfants victimes des incidents de protection	Nombre d'enfants référés aux acteurs de protection de l'enfance
Basse Kotto	26	0
Total	26	0

26 enfants ont été victimes de violations de leurs droits. Il s'agit de 25 filles et d'1 garçon. Les auteurs de ces différentes violations sont des MAA, MCC, GSAU et 1 INC.

Recommandations :

- Dans le cadre de son projet de coordination et de gestion des camps, ASA organisera des activités de prévention contre les violations des droits de l'enfant. Des suivis de la situation de protection de l'enfance doivent être menés de manière régulière sur les axes ;
- La présence d'autres acteurs de protection de l'enfance dans la zone pourra reconforter les réponses aux différentes vulnérabilités enregistrées dans le cadre de la protection de l'enfance.

Violences basées sur le Genre

Incidents VBG enregistrés

Préfecture	Nombre d'incidents	Cas pris en charge	Cas référés
Basse Kotto	37	19	15
Total	37	19	15

En novembre 2019, 37 cas de violences basées sur le genre ont été documentés : 01 cas de viol, 03 cas d'agression sexuelle, 24 cas d'agression physique, 01 cas de mariage forcé et 08 cas de violences psychologiques. La plupart des victimes sont des IDPs. Les auteurs de ces violations sont des MCC, MAA, INC, GSAU, GBK et des partenaires intimes.

Assistance octroyée

Préfecture	Nombre Kits	CBI/AGR
Basse Kotto	4	30
Total	4	30

15 personnes localisées à Mobaye ont reçu un appui financier de 750,000 FCFA pour effectuer un petit commerce et 15 autres personnes localisés à Datoko ont reçu le même montant pour leurs activités agropastorales. De plus, 01 kit d'hygiène a été remis à chaque comité d'hygiène des 4 sites de déplacés d'Alindao.

Recommandations :

- ASA continuera de mener des activités préventives et correctives dans les communautés pour la réduction du taux des violences basées sur le genre ;

- Il est important que la MINUSCA et le gouvernement centrafricain facilitent le redéploiement des instances judiciaires pour la répression des violations des droits de l'homme en vue de bannir l'impunité.

Logements, Terres et Biens /Cohésion sociale

Des séances de sensibilisation sur la cohésion sociale sont organisées dans la ville d'Alindao, ainsi que sur les sites de déplacés de la ville.

Abris d'urgence et non-vivres

Après avoir recueilli les besoins d'urgence en non-vivres des retournés de la ville d'Alindao, des actions de plaidoyer seront prises pour faciliter la réponse à ces besoins.

Recommandations :

Un appui aux retournés et rapatriés spontanés de Kembé, ainsi qu'aux déplacés de Zangba allant dans le sens des assistances en non-vivres reste indispensable.

Sensibilisations et formations



Image de la sensibilisation de masse à Zangba

04 séances de focus groupe ont été organisées dans les sites de déplacés pour discuter des thématiques liées aux VBG. A Zangba, une journée de sensibilisation de masse a eu lieu abordant les droits de l'homme et la cohésion sociale. Enfin, 88 personnes (40 femmes et 48 hommes), incluant des relais et des membres des comités locaux de protection, ont bénéficié d'une formation sur le monitoring de protection et les droits de l'homme.



Image de la formation des relais communautaires à Mobaye